Éoliennes : un sondage révèle un fort rejet de cette technologie par les ruraux

Selon un sondage *OpinionWay*, dont nous publions les résultats en exclusivité, 60 % des populations vivant dans les zones rurales souhaitent arrêter ou limiter le développement des éoliennes.

Par <u>Gaspard de Malherbe</u> Publié le 14 avril 2022 à 15h00

Plus ou moins d'éoliennes ? Le milieu rural a tranché. Présentés comme un atout majeur de la transition écologique, malgré leur efficacité énergétique discutable, ces mastodontes d'acier déchaînent les passions. En dépit des critiques toujours plus nombreuses dont les éoliennes font l'objet, leur nombre ne cesse de croître sur le territoire. Fin 2021, la France en comptait environ 8 000 réparties sur 1380 parcs. 6 000 à 7 000 machines supplémentaires devraient être construites d'ici à 2030.

L'éolien off-shore, mirage ou futur de la souveraineté énergétique de la France ?

Face à l'implantation croissante – et souvent non désirée – de ces pylônes aux pales gigantesques, Le Cercle d'Étude Réalités Écologiques et Mix Énergétique (Cérémé), un think tank visant à promouvoir un débat objectif sur le choix du mix énergétique en France, a commandé un sondage sur « la perception des éoliennes par les ruraux » auprès de l'institut *OpinionWay*. Le résultat est sans appel : 59 % des sondés vivant en milieu rural souhaitent l'arrêt ou la limitation du développement de l'éolien. Un chiffre qui contraste avec les résultats d'un autre sondage réalisé auprès de l'ensemble des Français par *Harris interactive* en juillet 2021 ; 73 % des personnes interrogées se disaient alors favorables au développement de cette filière.

La mise en perspective de ces résultats souligne une perception différenciée de l'éolien selon que l'on vit ou non à proximité de ces machines. Premiers concernés par cette implantation, les ruraux rejettent en majorité le développement de ces parcs. L'on apprend également dans le sondage que 90 % d'entre eux militent pour que les conseils municipaux de toutes les communes concernées aient le pouvoir de s'opposer à de nouveaux projets. Un droit d'opposition que 84 % des sondés souhaitent voir étendu aux

riverains. « Rappelons qu'aujourd'hui, si les communes peuvent donner leur avis, ce sont les préfectures qui décident de l'implantation d'un parc éolien », souligne Bruno Ladsous, administrateur du Cérémé. Et de déplorer que « malgré les consultations, l'autorité préfectorale n'est pas tenue d'en tenir compte ».

Inquiétudes pour les paysages et la biodiversité

Entre autres nuisances invoquées contre l'installation d'éoliennes, 88% des personnes interrogées mettent en avant la préservation du patrimoine et des paysages. Plus spécifiquement, 78% des sondés les souhaitent éloigner des lieux de mémoire. À l'image de la commune normande de Bazenville dans le Calvados qui, mardi 29 mars, s'est insurgée contre l'installation d'un futur parc éolien à proximité d'un cimetière militaire britannique du Débarquement.

Aux Etats-Unis, des parcs éoliens condamnés pour la mort d'une centaine d'oiseaux

Autre inquiétude suscitée par cette implantation : l'impact sur la biodiversité. 74 % des Français vivant en milieu rural y voient une menace pour les oiseaux. Un chiffre qui fait écho à la récente condamnation de la société américaine ESI Energy, filiale de Nextera Energy Resources, à une amende de 8 millions de dollars d'amende et de dédommagement pour ne pas avoir pris d'empêcher mesures permettant la mort de 150 Outre le volet biodiversité, 67 % des ruraux considèrent que les éoliennes sont une source de nuisances pour les riverains. Aussi souhaitent-ils accroître la distance minimale entre les éoliennes géantes (200 mètres de haut) et les premières habitations. Une préoccupation à laquelle ne sont pas sensibles les citadins : « Nous remarquons un véritable deux poids deux mesures sur les sujets, les urbains ne réalisant pas les nuisances occasionnées par l'éolien », observe Bruno Ladsous.

Un sujet qui divise les finalistes de la présidentielle

Sujet de société, mais également enjeu politique, la question des éoliennes divise la classe politique. Le président-candidat, Emmanuel Macron, dit vouloir ralentir la cadence en matière d'éolien terrestre. En revanche, il place de grands espoirs dans l'éolien en mer. À Belfort (territoire de Belfort), le 10 février, il a notamment annoncé la construction de 50 parcs offshores d'ici à 2050. De son côté, Marine Le Pen, dont le résultat au premier tour a été un succès dans la majorité des communes rurales, est totalement opposée aux éoliennes

- sur terre comme en mer. La candidate du RN va encore plus loin puisqu'elle dit « réfléchir » au démantèlement de « ces horreurs qui nous coûtent une fortune ».

Deux visions du monde en somme.